



La confiance peut sauver l'avenir



en partenariat avec



Le Potager de St Julien

8 route Félix Praud

44450 Saint Julien de Concelles

☎ 02 40 86 32 83 / 07 64 40 50 16

✉ lepotager44@apprentis-auteuil.org

https://potager-saint-julien.apprentis-auteuil.org/

### ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER



Période du 1er avril 2024 au 29 septembre 2024

Semaine n°14 à semaine n°39

Horaires de distribution : 16h00 à 18h00

**5 PONTS - MARDI**



NOM - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse - CP - Ville: \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Adhérent à l'association Village solidaire :

oui (panier à 15 €)

non (panier à 16 €)

n° : \_\_\_\_\_

Je ne serai pas absent durant le semestre

Je serai absent 1 semaine durant le semestre

Je serai absent 2 semaines durant le semestre

**Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :**

Semaine	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Date	02/04	09/04	16/04	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06	18/06	25/06
Semaine	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
Date	02/07	09/07	16/07	23/07	30/07	06/08	13/08	20/08	27/08	03/09	10/09	17/09	24/09

Je règle donc :

\* cocher la case

correspondante

  
  

22 paniers en 6 prélèvements

21 paniers en 6 prélèvements

20 paniers en 6 prélèvements

Légende calendrier :

: vacances scolaires

### JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER

**En offrant de mon temps,**

Tous les talents sont les bienvenus : jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...)

je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles \_\_\_\_\_

et à quelle fréquence \_\_\_\_\_

**En faisant un don,**

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager

autre,  
précisez

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de **multiplier par 4 les effets de votre générosité** en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

**Paiement des paniers :**

prélèvements

**Don**

chèque

Bon pour accord : (date et signature)